

Projet de l'Énergie solaire

D'un coût de 9 milliards de dollars, le projet réduira la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur

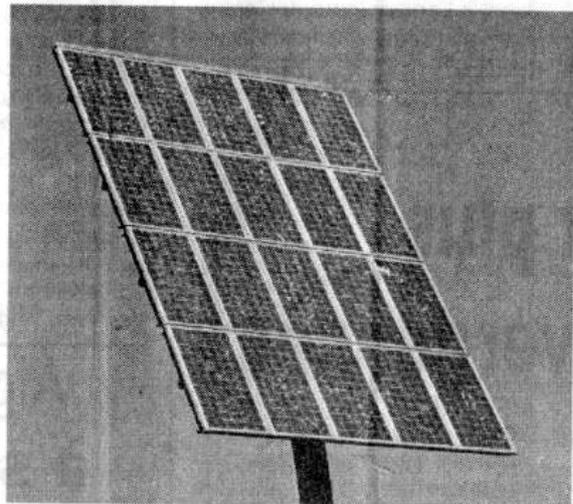
Le *Projet marocain de l'énergie solaire présenté devant S.M. le Roi Mohammed VI, le 2 novembre 2009 à Ouarzazate, est un «chantier grandiose» conciliant le développement économique et social à la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Le Patronat, dans un récent numéro de son bulletin d'information, met l'accent sur ce projet.*

La mise en œuvre de ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique tracée conformément aux Hautes Directives de S.M. le Roi Mohammed VI, plaçant le développement des énergies renouvelables au rang des priorités en vue de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement, de préserver l'environnement et de favoriser le développement durable.

D'un coût estimé à 9 milliards de dollars, le projet permettra au Royaume de disposer d'une énergie propre et abondante qui réduira les importations énergétiques en économisant 1 million de tonne équivalent pétrole de combustibles annuellement. La mise en œuvre du projet contribuera à la préservation de l'environnement en évitant l'émission de 3,7 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an. Ce projet national, ambitieux et réaliste vise la mise en place en 2020 d'une capacité de 2.000 mégawatts, soit 38% de la puissance installée à fin 2008 et 14% de la puissance électrique à l'horizon 2020. Ceci dit, à l'horizon 2020, l'électricité d'origine solaire couvrira 10% de la demande électrique. Il s'agit là d'objectifs ambitieux et réalisables grâce aux atouts reconnus du Royaume en la matière, avec notamment un potentiel énorme en énergie solaire (irradiation de 5 kWh par m²/jour et 3000 heures d'ensoleillement par an).

Le Maroc, plate-forme énergétique mondiale

Le Royaume a une position stratégique au cœur d'un carrefour énergétique, pour devenir une plate-forme énergétique mondiale en matière des échanges électriques sur le plan du pourtour méditerranéen. Le Maroc participe à des projets de dimension régionale, comme le Plan solaire Méditerranéen et le projet Dersertec, qui favorisent la synergie dans le développement de l'énergie solaire dans l'espace euro-méditerranéen.



Sur le plan technique, le projet utilisera les technologies les plus avancées disponibles tout en menant une veille proactive pour suivre leur développement.

Le montage financier du projet associera des fonds publics et privés nationaux et étrangers et fera appel à tous les mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement mis en place dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale. Au niveau institutionnel, une Agence nationale, en cours de création, aura pour mission de veiller à la mise en œuvre des projets solaires électriques, avec comme actionnaires l'Etat, l'Office national de l'électricité, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social. La mise en œuvre opérationnelle du projet sera réalisée dans le cadre de partenariats publics privés associant des opérateurs de renommée mondiale, à travers la signature de conventions avec l'Etat et les autorités publiques nationales et locales pour en faciliter la réalisation. Ce projet structurant mettra en place des composantes de formation et de recherche, développement par la création d'un centre de recherche dédié à l'énergie.